



---

# *Avis révisé d'audience publique et de financement des participants*

---

Le 26 juillet 2021

Réf. 2021-H-06  
**Révision 2**

## **La CCSN tiendra une audience publique afin d'examiner la demande de modification de permis d'Orano concernant l'agrandissement de l'installation de gestion des résidus JEB à l'établissement de McClean Lake**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique en une partie en octobre 2021 afin d'examiner la demande d'Orano Canada Inc. (Orano) concernant la modification de son permis d'exploitation d'une mine d'uranium pour pouvoir agrandir l'installation de gestion des résidus (IGR) JEB à l'établissement de McClean Lake. Ce dernier est situé dans le bassin de l'Athabasca, dans le nord de la Saskatchewan, à environ 750 kilomètres au nord de Saskatoon. **L'audience publique, qui avait été reportée au 29 ou 30 septembre 2021, aura maintenant lieu le 4 octobre prochain. Les dates d'échéance pour le dépôt des mémoires restent les mêmes.**

Le permis actuel d'une durée de dix ans, qui vient à échéance le 30 juin 2027, autorise Orano à exploiter une installation d'extraction de minerai d'uranium, à produire des concentrés d'uranium et à exploiter l'IGR JEB. Dans sa demande de modification de permis, Orano demande l'autorisation d'agrandir l'IGR JEB pour que la hauteur des résidus consolidés passe de 448 mètres au-dessus du niveau de la mer (ASL) à 462 mètres ASL afin de s'assurer que la capacité de stockage des résidus est suffisante dans l'avenir. L'agrandissement proposé sera réalisé par la poursuite de la construction d'un remblai artificiel et de l'ajout d'un revêtement composé de bentonite modifiée et de stériles concassés.

**Date :** Le 4 octobre 2021  
**Lieu :** Audience virtuelle  
**Heure :** Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct et disponible sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca).

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), la CCSN offre jusqu'à **100 000 \$** pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande d'Orano et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions propres au sujet examiné. Veuillez noter que l'aide financière sera répartie entre tous les bénéficiaires admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement rempli à la CCSN était le 1<sup>er</sup> avril 2021.

La demande de modification de permis d'Orano est affichée sur son [site Web](#) (en anglais). Le [mémoire d'Orano](#) et les [recommandations du personnel de la CCSN](#) qui seront étudiés lors de l'audience sont disponibles (en anglais) sur le site Web de la CCSN, ou sur demande auprès du Secrétariat.

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires sur la demande d'Orano. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **16 août 2021** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du [Secrétariat](#). Les renseignements personnels, comme le courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

**Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :**

Administrateur du Programme de financement des participants  
Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284  
Courriel : [fpf@cnsccsn.gc.ca](mailto:fpf@cnsccsn.gc.ca)  
Web : [Programme de financement des participants](#)

**Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation visée, ou encore pour demander des documents, veuillez communiquer avec :**

Agente principale du tribunal, Secrétariat  
Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284  
Télec. : 613-995-5086  
Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)  
Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)